

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Protection des milieux humides
Le Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale nationale fait signer
17 ententes de conservation volontaire

Québec, le 25 février 2004 – Hier soir, le Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale nationale (CRE-Capitale nationale) a souligné, dans le cadre d'une soirée de reconnaissance, l'implication de 14 propriétaires ayant participé au projet « **Entre la terre et l'eau : un monde à protéger** », projet visant la conservation des milieux humides sur terres privées.

C'est lors de cette soirée que les propriétaires ont signé une ou des ententes de conservation volontaire garantissant leur engagement à protéger, conserver ou mettre en valeur l'étang, le marais, le lac, le marécage ou la tourbière se trouvant sur leur propriété. En tout, ce sont 17 ententes qui ont été signées pour 10 milieux humides, totalisant une superficie de plus de 70 hectares. Chacun des propriétaires présents s'est vu remettre un certificat confirmant leur reconnaissance à l'importance de ses écosystèmes fragiles et précieux dans notre environnement. Le CRE-Capitale nationale a également remis aux propriétaires un cahier contenant, entre autres, diverses recommandations visant la protection de leur milieu humide.

C'est la deuxième année consécutive que le CRE-Capitale nationale réalise ce projet. L'an dernier, ce sont 18 milieux humides qui ont fait l'objet de protection représentant plus de 300 hectares de zones humides. Plus de 30 ententes de conservation volontaire avaient alors été signées.

Cette année, le projet a été rendu possible grâce à la participation financière de la Fondation de la Faune du Québec qui a pu souscrire à notre demande dans le cadre du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, du support financier d'Habitat faunique Canada et du programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril d'Environnement Canada.

Le CRE-Capitale nationale entend poursuivre son projet pour une troisième année consécutive.

- 30 -

Source : Mme Lily-Pierre Lacerte, chargée de développement et des dossiers environnementaux
(418) 524-7113